

MON CLUB S'ENGAGE

PRÉVENTION DES VIOLENCES SEXUELLES

- Eviter de faire la bise aux enfants, instaurer un chek dès le début de l'année.
- Ne jamais prendre votre douche avec les pratiquants.
- Laisser un enfant se doucher chez lui s'il ne sait pas se laver tout seul ou s'il n'a pas envie de le faire devant les autres.
- Laisser les portes du vestiaire closes, notamment quand les pratiquants se changent ou se douchent.
- Limiter l'accès aux vestiaires seulement aux encadrants et aux parents sollicités et n'entrer qu'après avoir frappé et y avoir été autorisé.
- Tout parent entrant dans le vestiaire s'occupera uniquement de son enfant et de ceux dont il a la charge. L'encadrant devra avoir été au préalable informé de cette responsabilité.
- Ne pas s'isoler avec un pratiquant, rester toujours visible de tous.
- En dehors des photos officielles du club, interdire toute photo avec un enfant. Le droit à l'image oblige les clubs à faire signer une autorisation parentale.
- Lors des déplacements en covoiturage, les jeunes pratiquants devront se trouver à l'arrière du véhicule. Un point de départ et de dépose devra être instauré.
- Veiller à toujours mettre en copie les parents lors d'un contact par SMS ou mail avec les jeunes pratiquants afin d'éviter toute ambiguïté.
- Lors des stages ou des compétitions, l'entraîneur et les bénévoles accompagnant les sportifs ne feront jamais chambre commune avec les enfants. Les chambres ne seront pas mixtes.
- Lors des stages ou des compétitions, l'équipe d'encadrement devra si possible être mixte.
- Lors des stages ou des compétitions, les briefing ou débriefing du stage ou de la compétition ne doivent pas se faire dans les chambres, mais dans un lieu neutre et de manière collective.

Président

.....